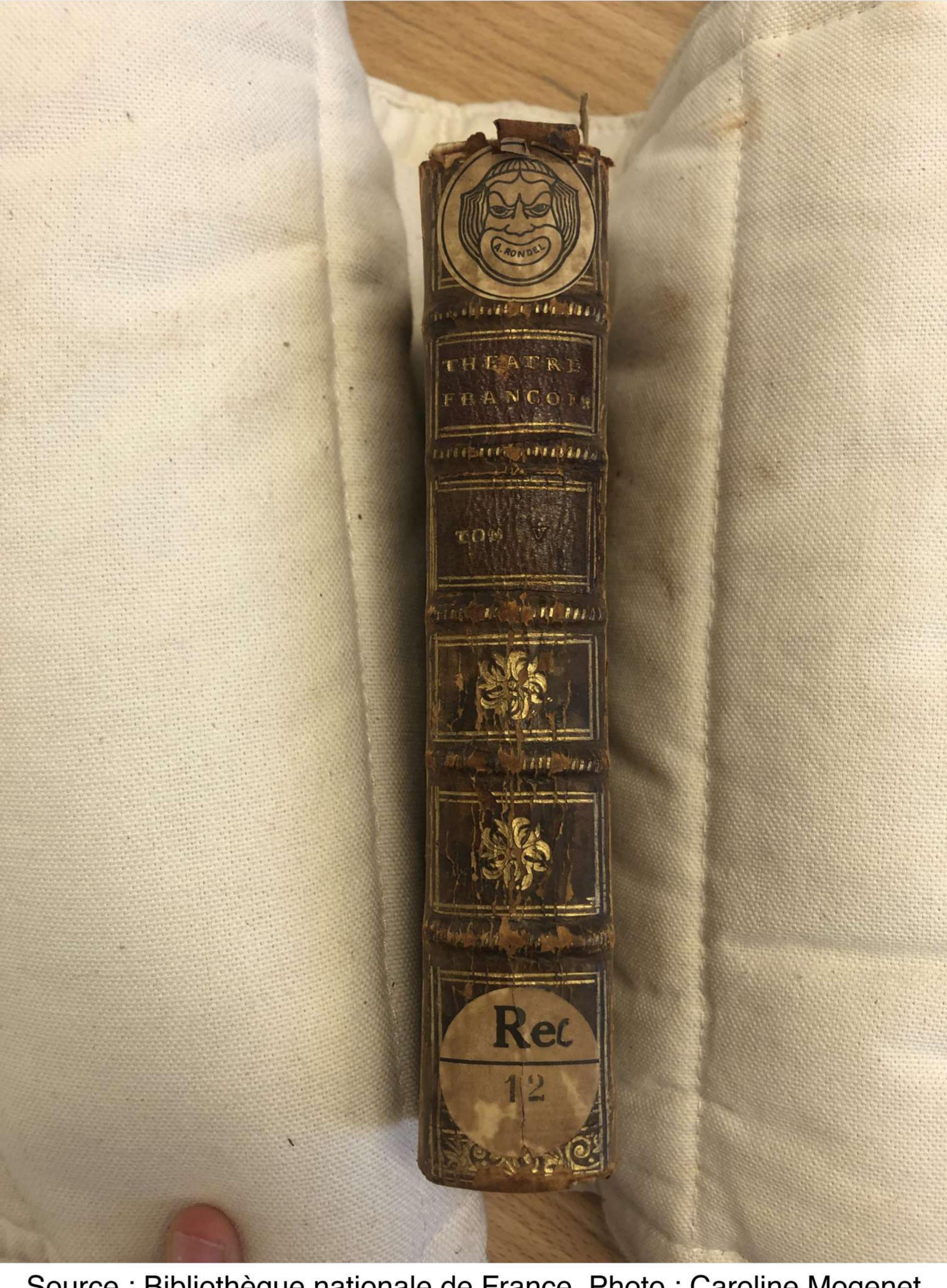
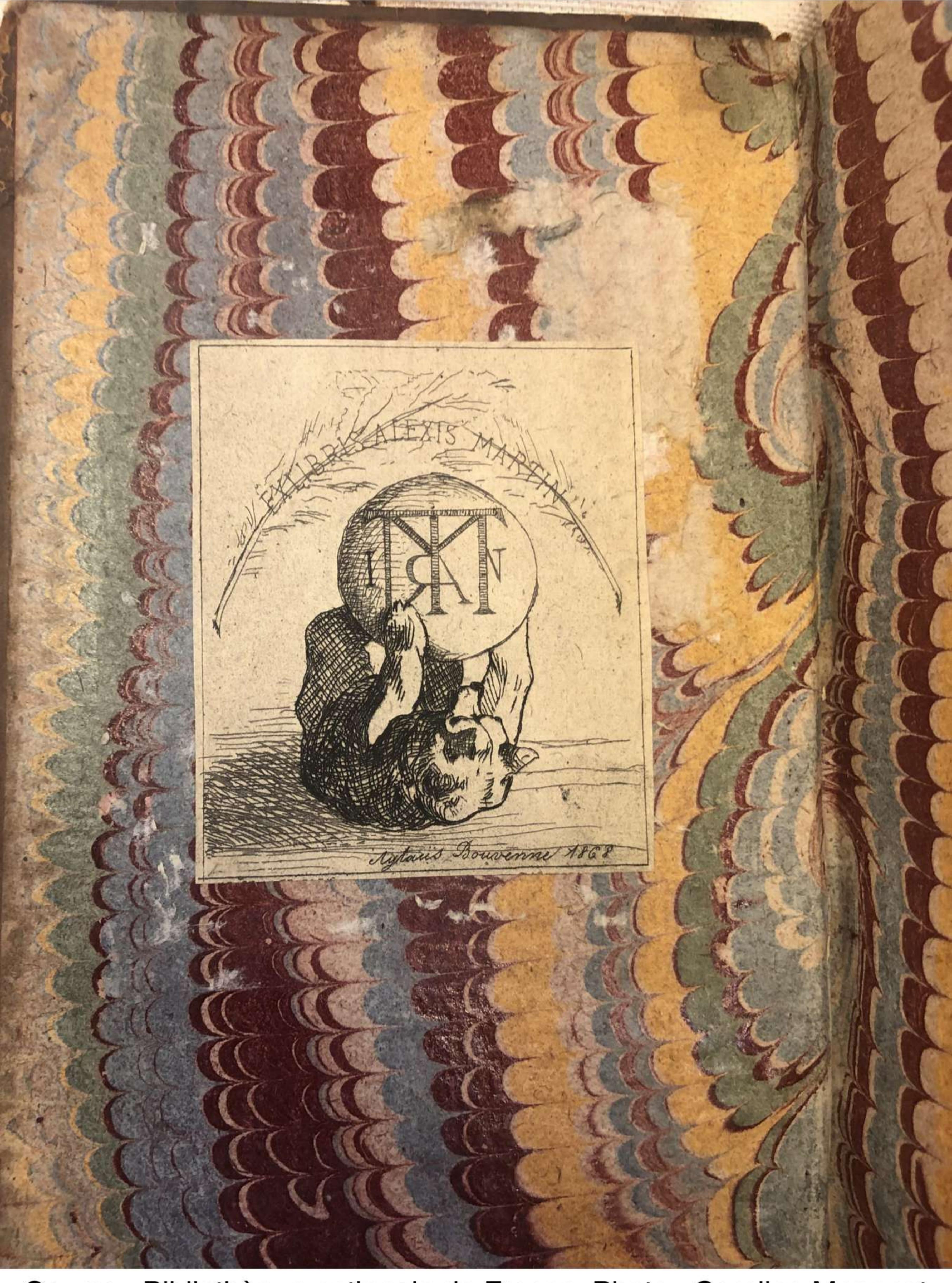


Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet

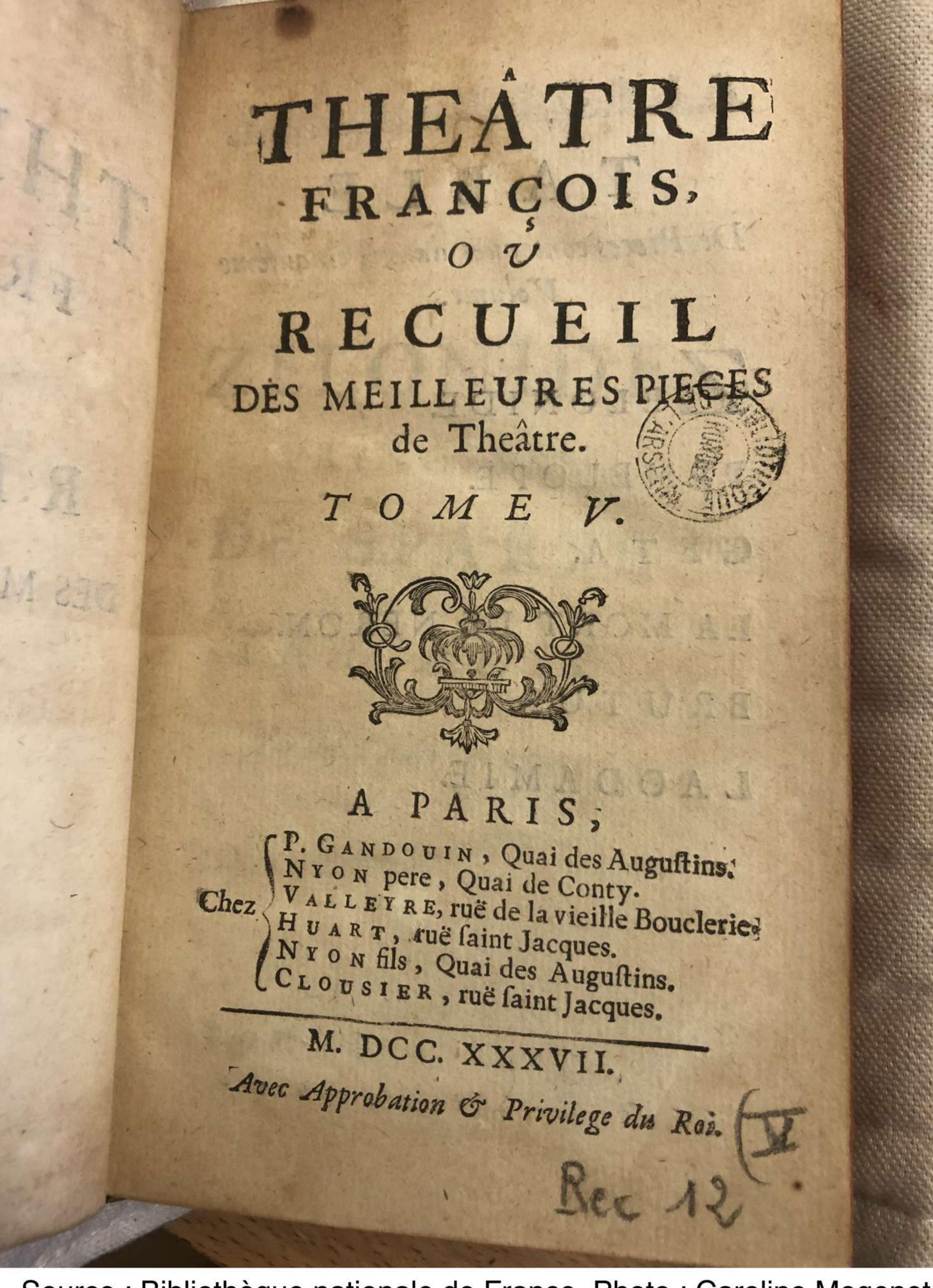
THEATRE FRANÇOIS.

00

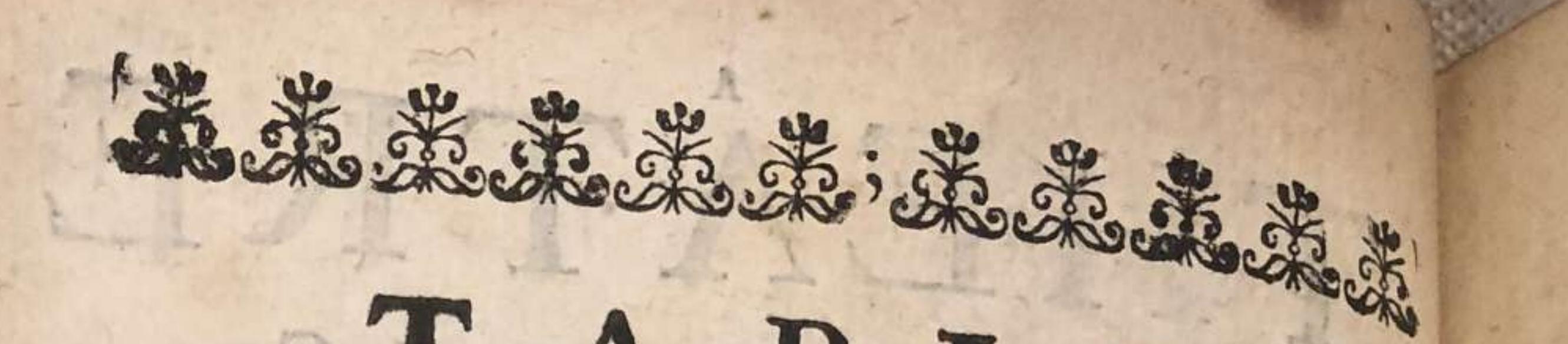
RECUEIL

DES MEILLEURES PIECES de Theâtre.

TOMEV.



Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



TABLE

Des Pieces contenuës dans le cinquieme

ZELONIDE.

PENELOPE.

LA MORT DE NERON.

P. GANDOUIN, OUR des Augulins.

PRINCIPLE A FARALLY

-Walley State 1200 6 2159 - W.O 7 71

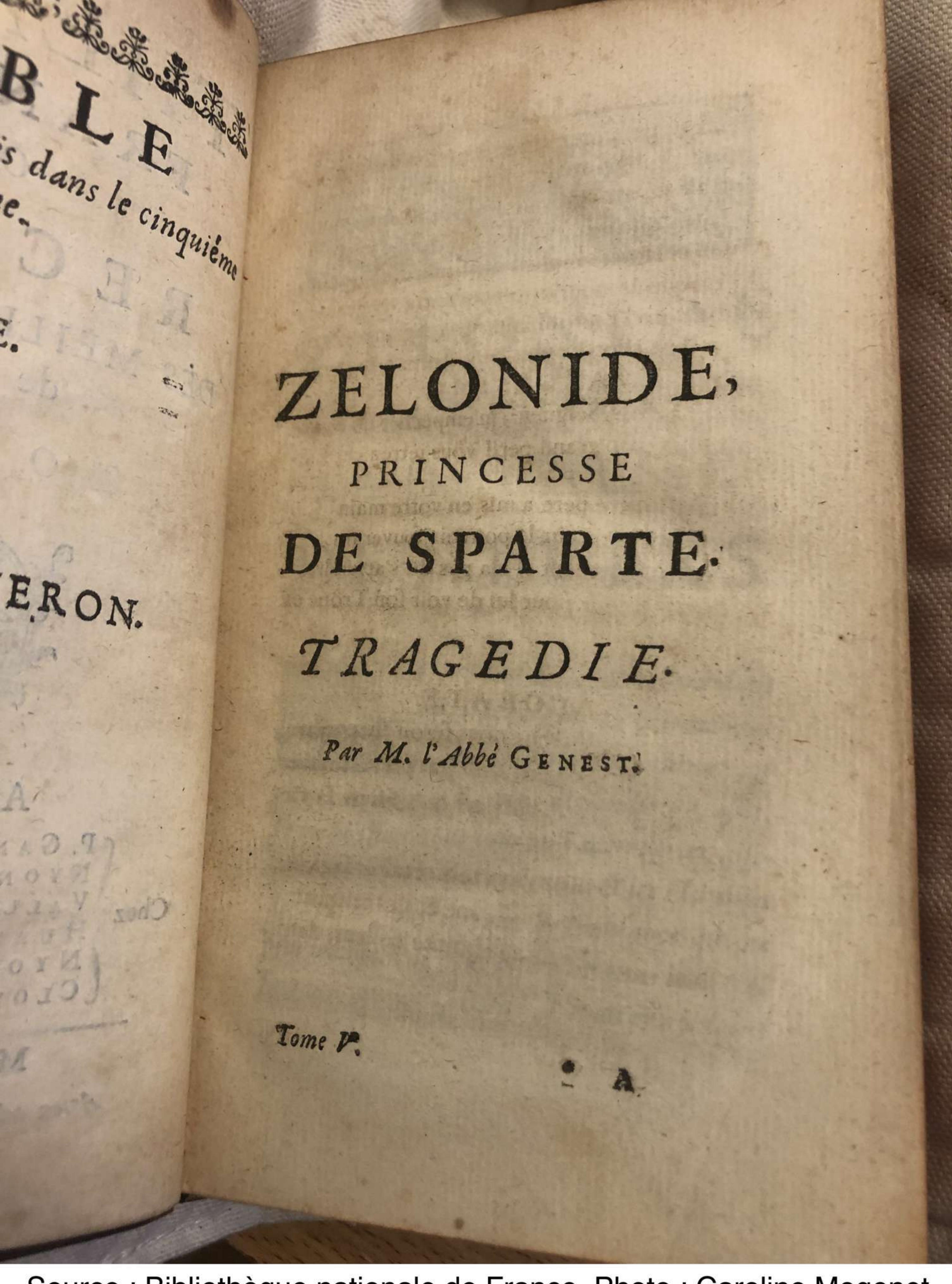
ACTIONAL GOOD HOLD & GLOVE ON A

CTOUSTER, THE failed Medias.

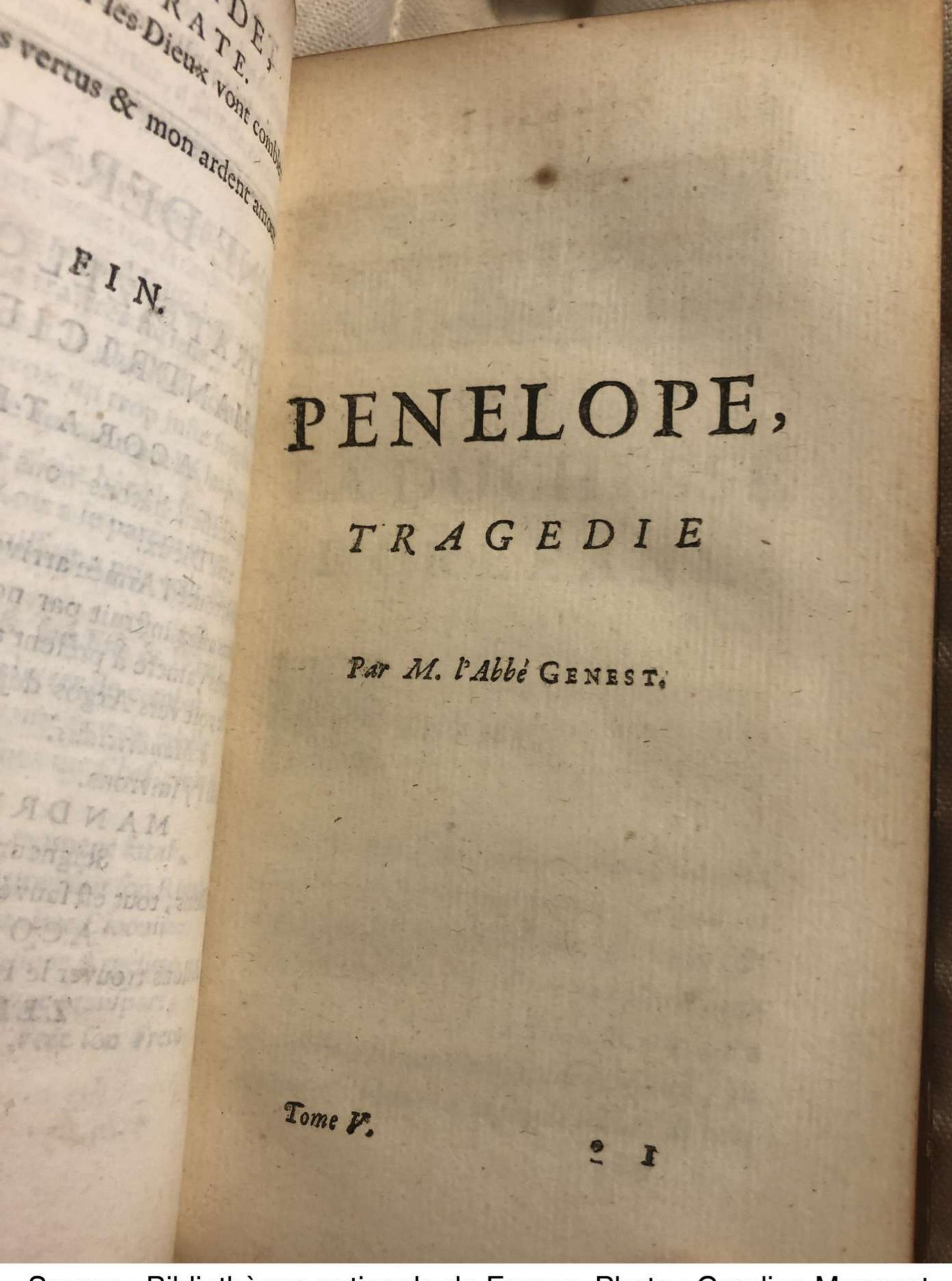
BRUTUS.

LAODAMIE.

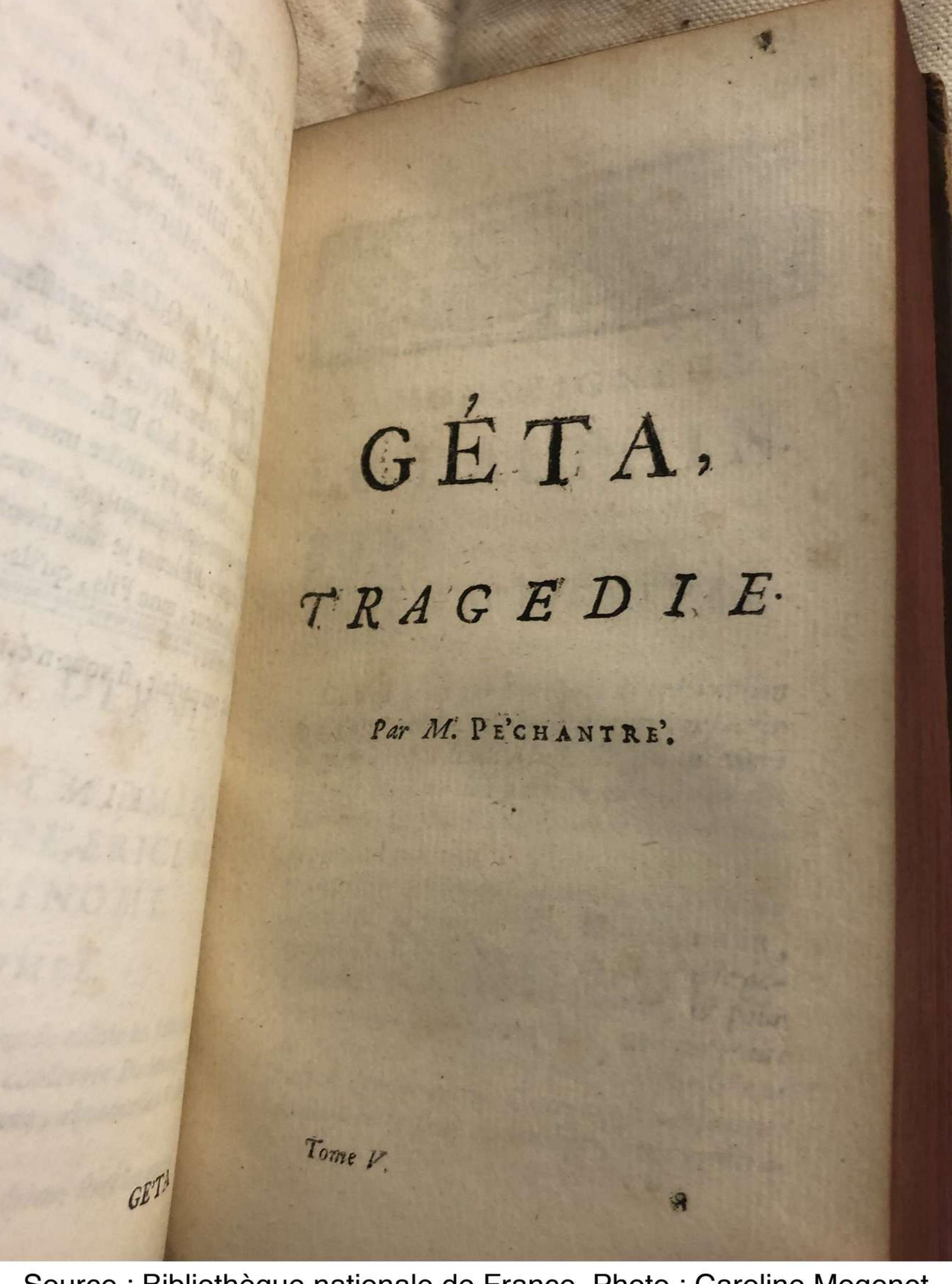
Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



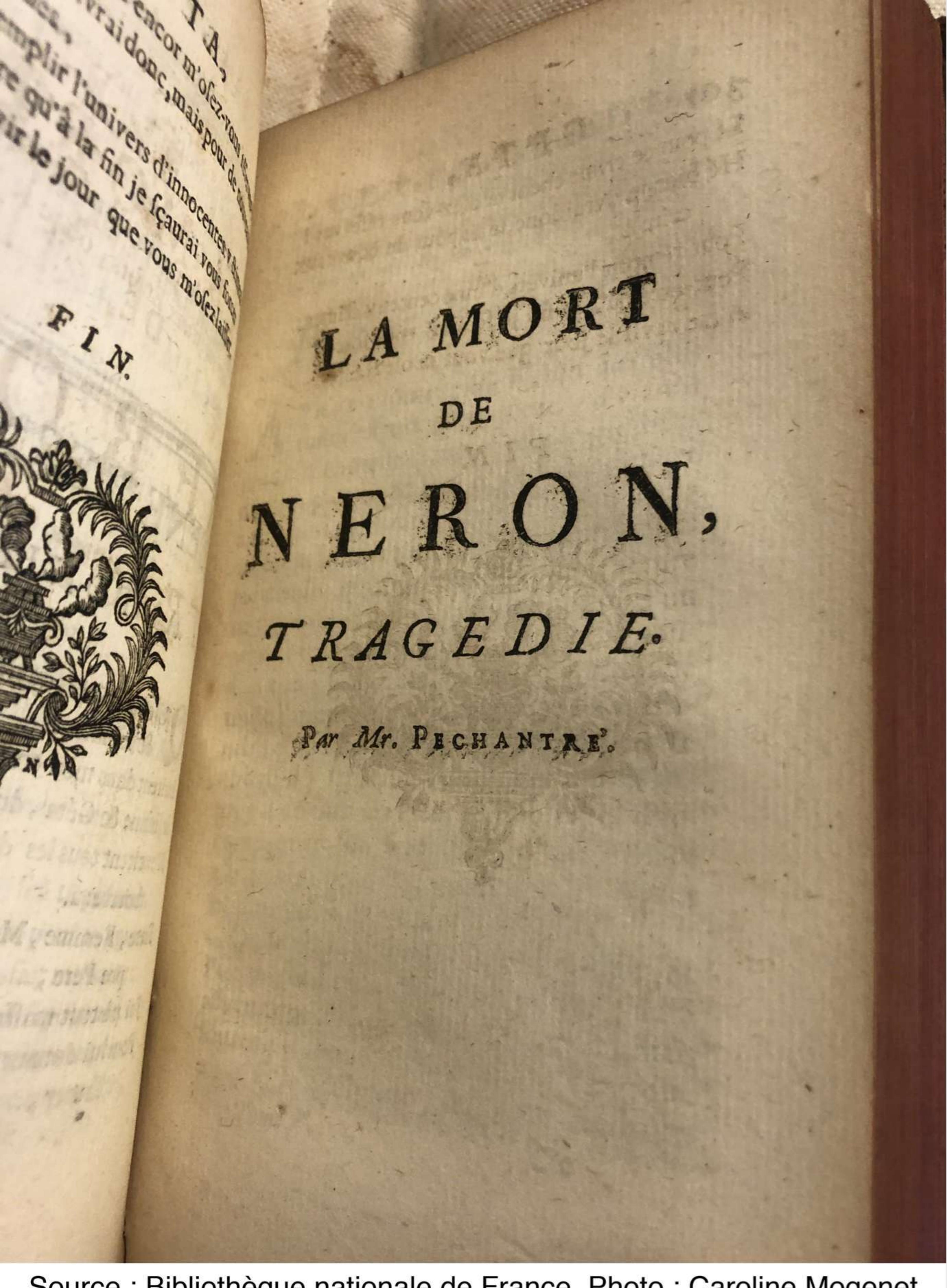
Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



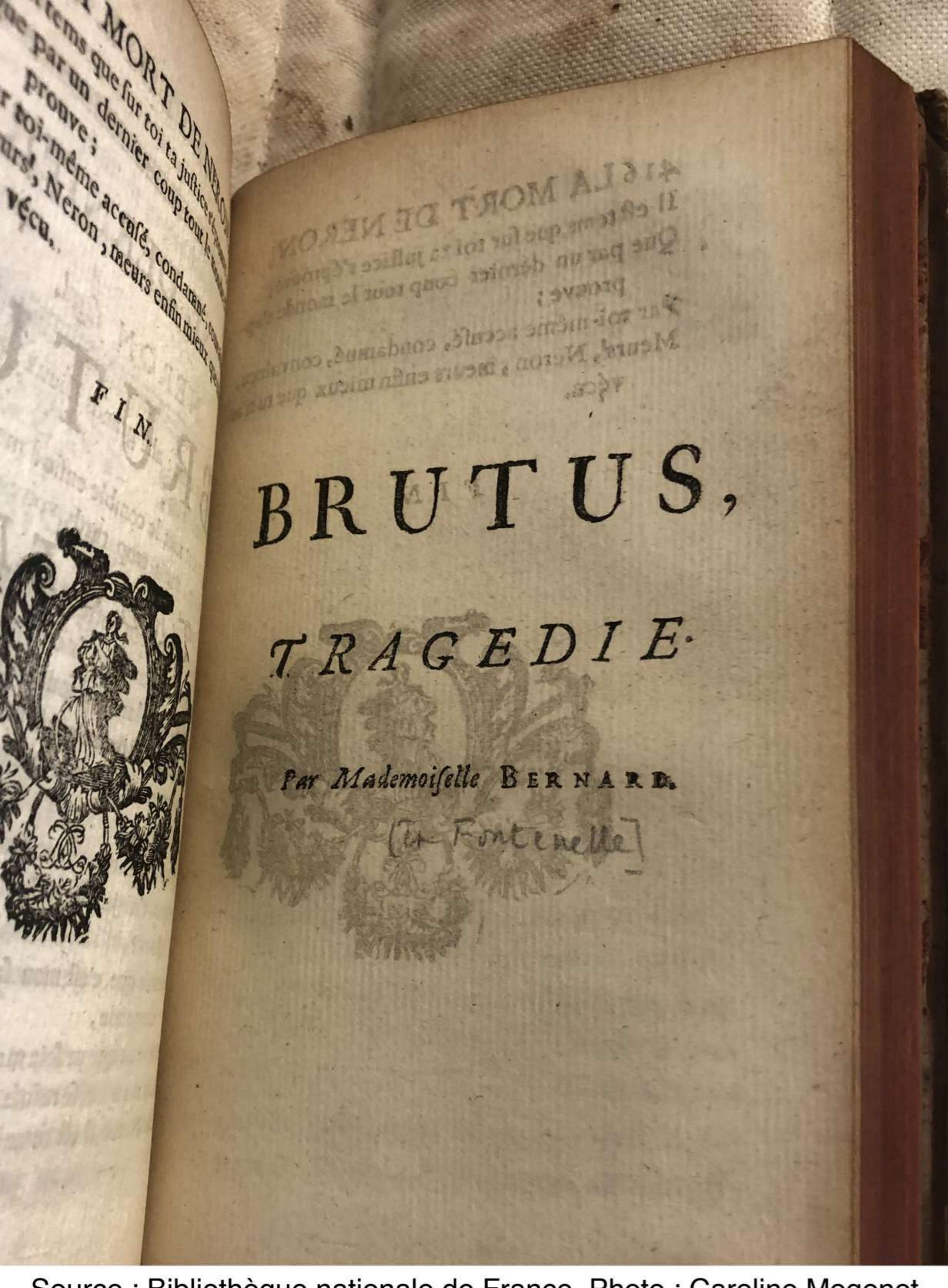
Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



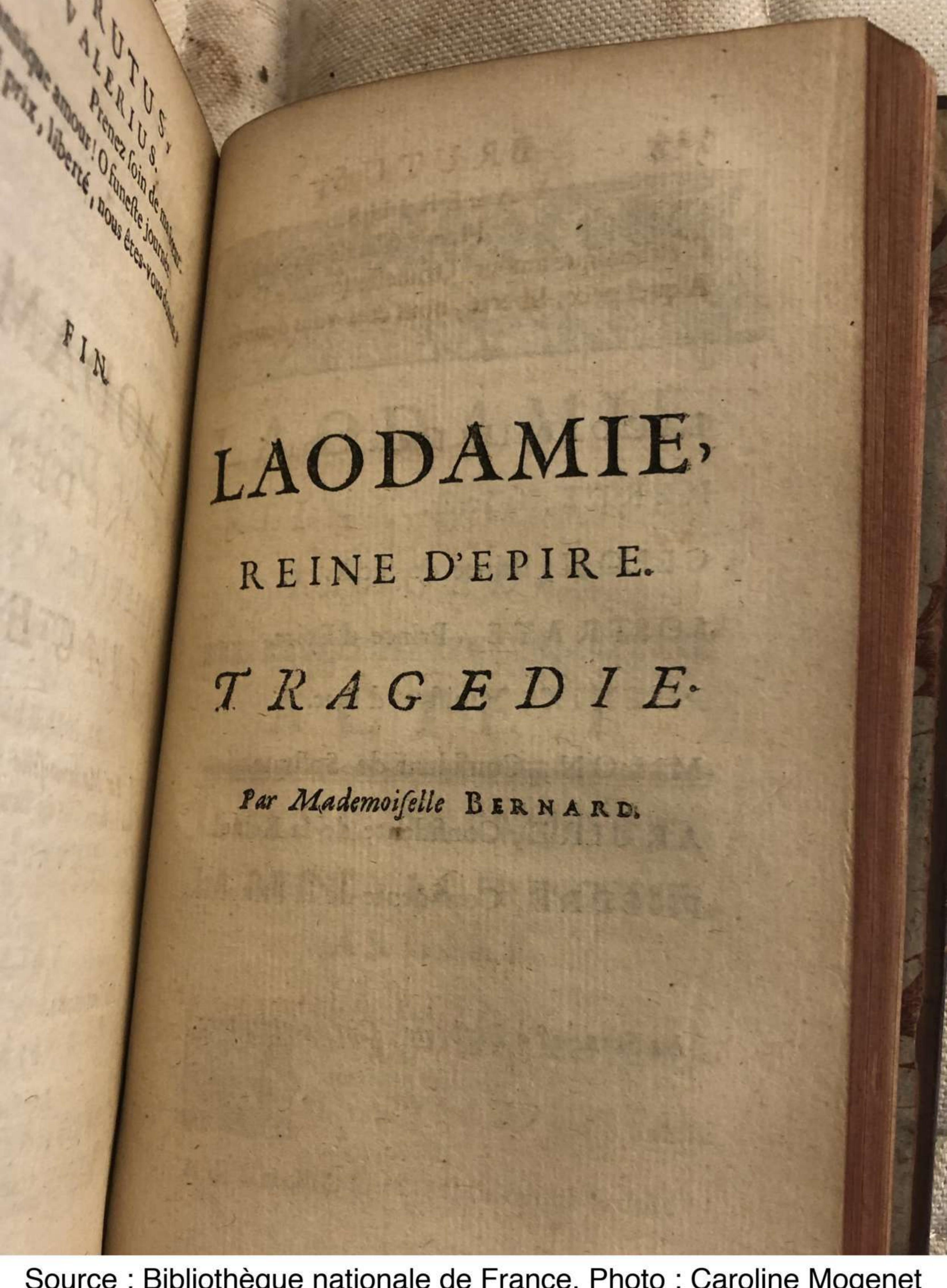
Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet



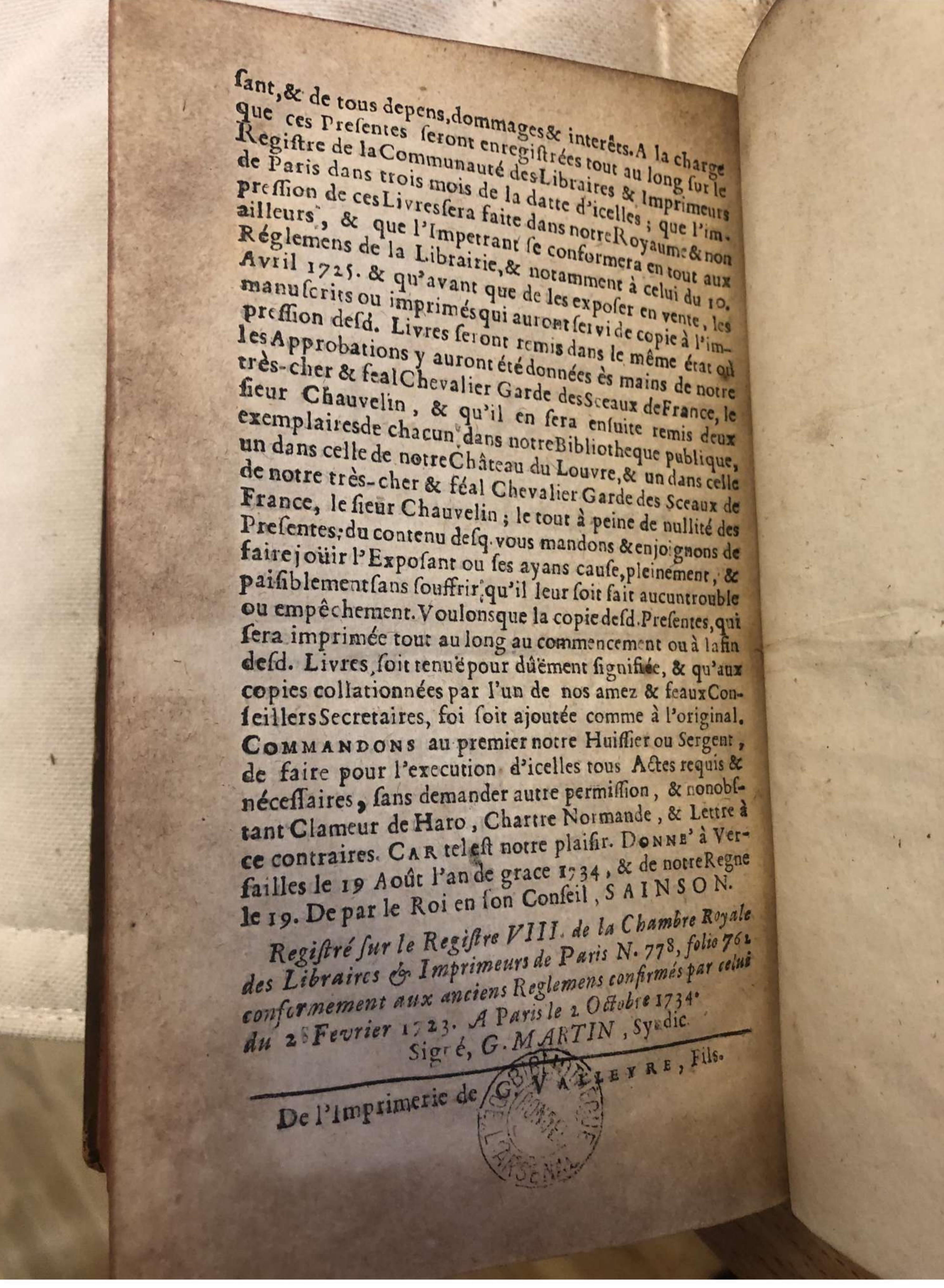
Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet

A du Peuple & de

10 N.

neur leGarde I. VII. VIII. A Paris le 3.

PRIVILEGE DU ROI. 1 OUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Na-L varre, à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans cours de Parlemens, Maîtres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevot de Paris, Baillifs, genechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien amé P. J. RIBOU, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il fouhaitepoit continuer à faire réimprimer & donner au public le Théatre Françoison Recueil des meilleures Pieces, Oeuvres le Théatre de Campistron, s'il Nous plaisoit lui accorder sos Lettres de Privilege à ce nécessaires; s'offrant pour cet effet de le faire réimprimer en bon papier &beaux caracteres, suivant la seuille imprimée & attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes: A CES CAUSES voulant traiter favorablement ledit Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire réimprimer lesd. Livres ci-dessus specisiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separément & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à la dfeuille imprimée & attachée sous notred. contre-scel, & de les vendre, faire vendre & débiter par touz notre Royaume pendant le tems de 6. années consécutives, à compter du jour de l'expiration du précedent Privilege. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imrimer, faire imprimer, vendre, fairewendre, débiter ni contrefaire aucuns desd Livres ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'enfaire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même en feuilles séparées ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud Exposant ou de ceux qui auroient droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille liv. d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers aud. Expo-



Source : Bibliothèque nationale de France. Photo : Caroline Mogenet